



# LES MONUMENTS AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE DANS LA CREUSE

## *Hommage aux* **MORTS POUR LA FRANCE**

Le deuil de la Grande Guerre a conduit 95% des communes françaises à rendre hommage à leurs « Morts pour la Patrie » en édifiant des monuments commémoratifs. Entre 1919 et 1925, près de 35 000 monuments aux morts sont érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Ces projets associent différents acteurs : citoyens, État, collectivités locales...

À l'occasion du centenaire de leur édification, le Département de la Creuse, avec son Unité Patrimoine et Paysage, a souhaité mettre en avant ces lieux de mémoire, emblèmes du courage de tous ceux dont le nom y est inscrit. Fruit d'un travail d'inventaire ayant permis de recenser et d'analyser 272 monuments, mais également d'un travail documentaire de recherches, d'études et de synthèse, cette exposition s'attache à dégager des typologies, offrir des clés de lecture mais également présenter les spécificités creusoises.

Partez découvrir ou redécouvrir ces symboles d'une liberté chèrement acquise, ces monuments témoins d'un passé poignant et d'une histoire collective faite de destins individuels.



#### **Bibliographie sommaire :**

- *De mémoire et de paix : le pacifisme dans les monuments aux morts de 14-18*, Emmanuel Delandre, Rémy Cazals, 2017
- *Les monuments aux morts de la Grande Guerre dans le département de la Creuse*, Henri Guyton, Édition des régionalismes, 2018
- *Mourir pour la Patrie*, Francis Aurejac, Arlette Weck, Archives départementale de la Creuse, Service éducatif, 1998
- *36 000 cicatrices, les monuments aux morts de la Grande Guerre*, Éditions du patrimoine, centre des Monuments Nationaux, 2016
- *Les monuments aux morts, mémoire de la Grande Guerre*, Annette Becker, édition Errance, 1991
- *14-18 retrouver la Guerre*, Anette Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau, édition Gallimard, 2000

#### **Crédits photographiques :**

Panneau N°2 : Arch. dép. Creuse 3R 25 ; Panneau N°3 : Arch. dép. Creuse 4K 232 ; Panneau N°4 : *La Creuse dans la Grande Guerre*, Édition Patrimoine de la Creuse, Conseil général de la Creuse, 2009 ; Panneau N°24 : *Camp militaire national de La Courtine, 1901-2001 cent ans d'histoire*, imprimé sur les presses de l'Armée de Terre de Saint-Maixent-l'École, 2001.

**Textes et photographies :** Nathalie Moreau et Pierre Pinaud, Patrimoine et Paysages, Conseil départemental de la Creuse

**Graphisme :** l'iloimages

**Impression :** Espace Copie Plan

*Nous tenons à remercier M. Hervy et A. Mavigner, collecteurs de mémoire, et les Archives Départementales de la Creuse pour leurs recherches et leur documentation.*

# DE LA FIN DES COMBATS AUX COMMÉMORATIONS DES « MORTS POUR LA FRANCE »



• La Cellette



• Saint-Marc-à-Loubaud



• Poussanges



« À la onzième heure, du onzième jour, du onzième mois,  
de la cinquième année de guerre, les armes se sont tues,  
laissant le champ aux larmes. »

14-18, Retrouver la guerre, Stéphane AUDOUIN-ROUZEAU et Annette BECKER, Gallimard, 2000

Avec 1,4 millions de morts et plus de 4 millions de blessés, la France est l'un des pays les plus affectés : **900 jeunes Français sont morts chaque jour** sur les champs de bataille. Avec près de **11 000 morts (4,7% de sa population)** la Creuse est un département durement touché. Au lendemain de la guerre, les familles font pression pour récupérer les corps de leurs défunts malgré la loi interdisant leur transport. Il faut attendre 1920 pour que l'État autorise les rapatriements. En Creuse, ce sont 2 313 corps (21% des soldats tués) qui sont rapatriés. Près de 80% des corps restent sur le front, rendant le deuil impossible pour de nombreuses familles.

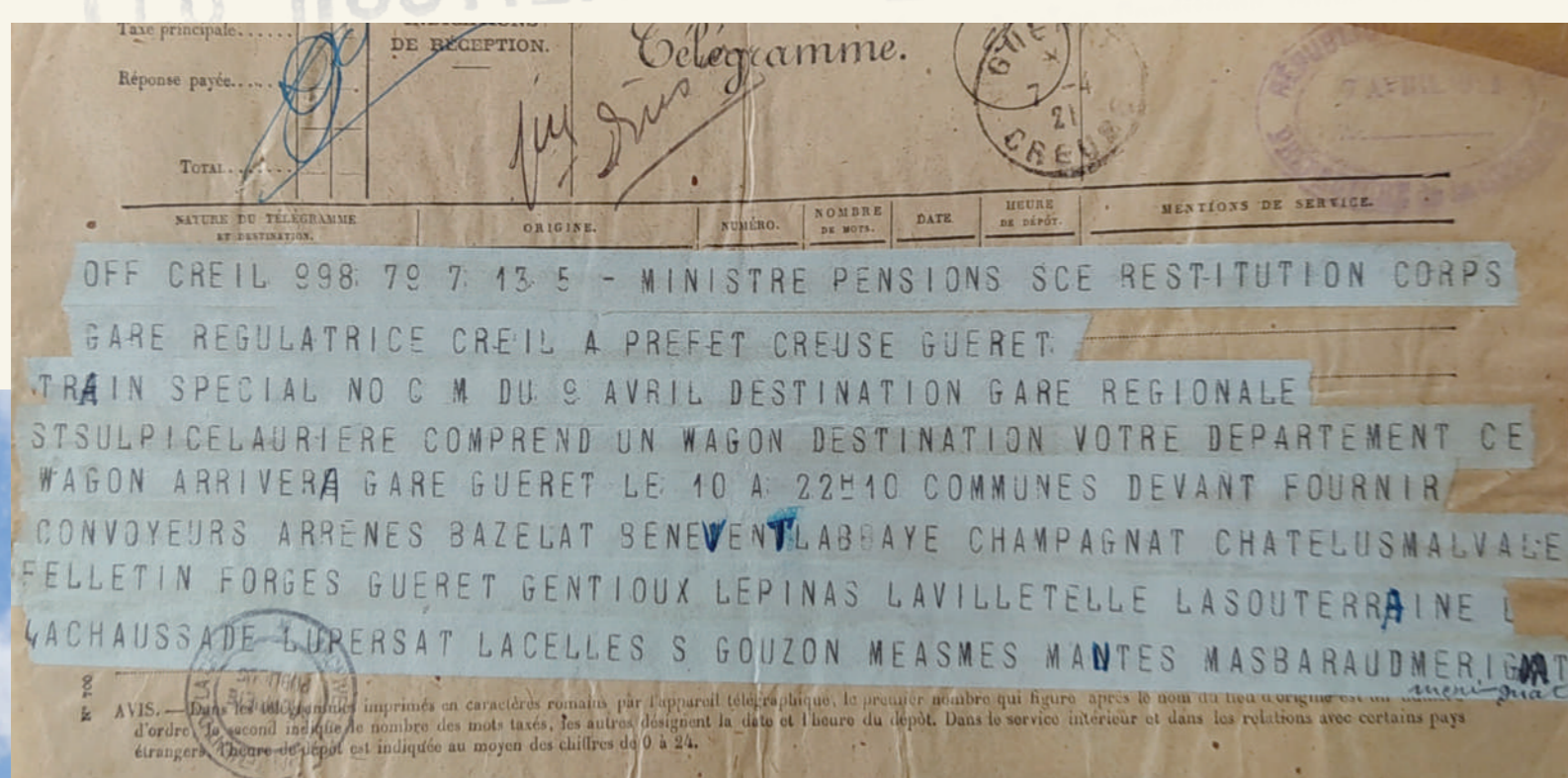
Dans ce contexte, les pouvoirs publics décident rapidement de participer au devoir de mémoire en incitant et subventionnant l'édification de monuments commémoratifs afin de rendre un hommage officiel à tous ces soldats. **Le monument aux morts incarne le lieu de souvenir du disparu et contribue dans l'espace public au deuil privé.**



• (Coll. part.)



DEMANDE  
DE  
TRANSPORT  
AUX FRAIS DE L'ÉTAT DU CORPS D'UN MILITAIRE, MARIN  
OU VICTIME CIVILE DE LA GUERRE  
DÉCÉDÉ ENTRE LE 2 AOÛT 1914 ET LE 24 OCTOBRE 1919.



• Saint-Pardoux-les-Cardes



la CREUSE  
le Département

Patrimoine de la Creuse

• **Loi du 30 mai 1916** : précise les conditions de mise sur pied obligatoire d'un comité communal pour la création d'un monument commémoratif, présidé par le maire. Elle autorise le lancement des souscriptions publiques.

• **Loi du 25 octobre 1919** : régit l'octroi de subventions accordées par l'État aux communes en proportion de l'effort qu'elles feront pour glorifier les héros morts pour la patrie. La loi de finances ouvrant le crédit sur lequel les subventions seront imputées réglera les conditions de leur attribution.

• **Circulaire du 12 juillet 1920** : relative aux adjudications et marchés de gré à gré pour la construction de monument aux morts.

• **Décret du 15 juillet 1922** : accorde désormais compétence aux préfets pour statuer sur les érections de monuments aux morts.

• **Loi du 29 avril 1925** : supprime totalement les subventions de l'État attribuées aux communes par la loi de finances du 31 juillet 1920.

• **Loi du 2 juillet 1915** : régit la mention juridique « Mort pour la France », témoignage de reconnaissance de la Nation en l'honneur de ceux qui ont donné leur vie pour le pays. Sa pérennité est garantie par l'inscription en marge de l'acte de décès. Cette mention donne droit à l'inscription sur le monument mais aussi aux pensions.

• **Décret 16 mai 1919** : assure la fourniture gratuite aux communes volontaires de trophées de guerre pour orner les monuments aux morts.

• **Circulaire du 10 mai 1920** : relative aux monuments commémoratifs aux morts de guerre, instaure la création dans chaque département d'une commission chargée de l'exécution artistique des monuments.

• **Loi de finances du 31 juillet 1920** : fixe les conditions dans lesquelles des subventions peuvent être accordées par l'État aux communes afin de les aider à l'érection d'un monument aux morts.

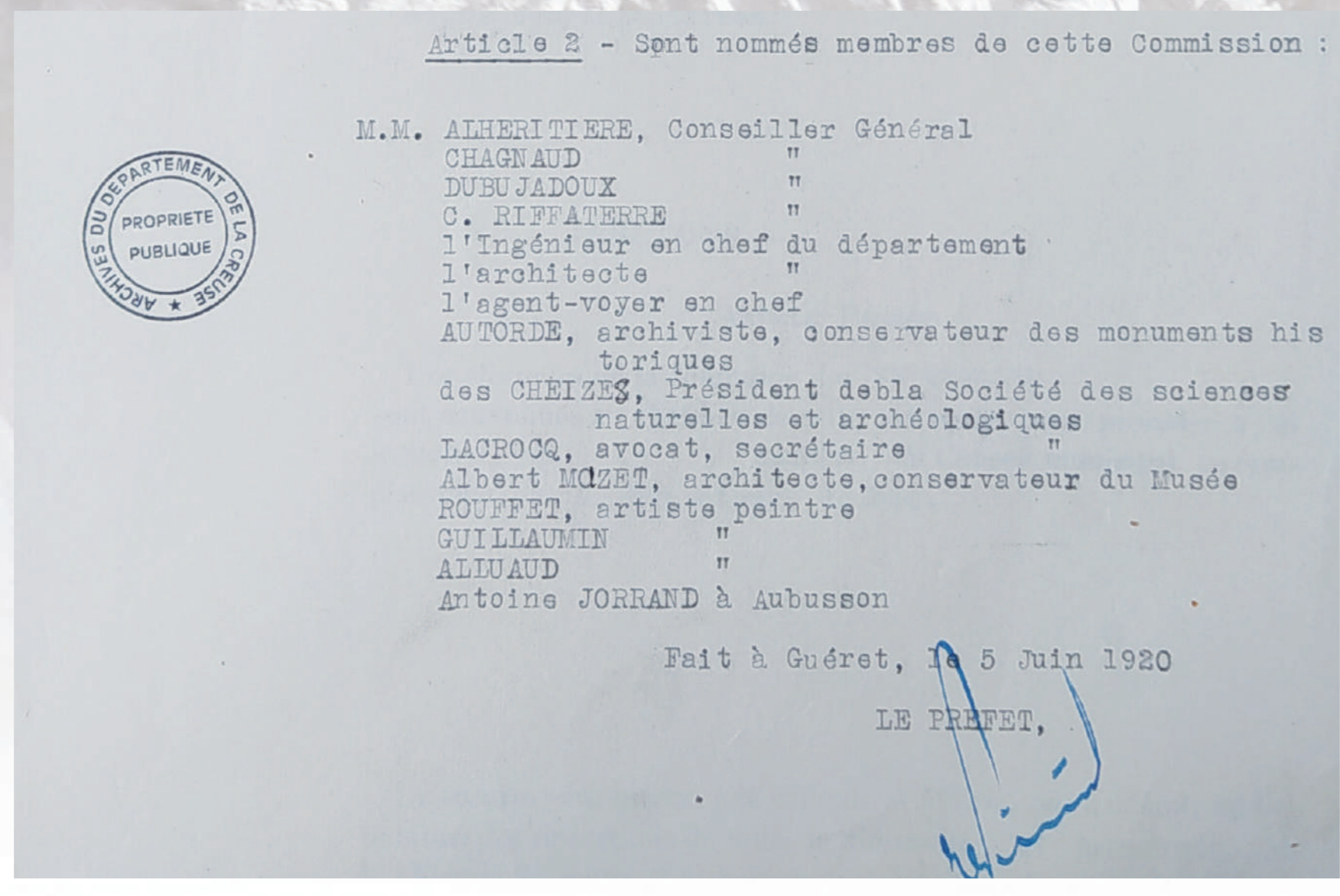
• **Loi du 24 octobre 1922** : le 11 novembre devient date officielle de commémoration et jour férié (quatre ans sont nécessaires pour ce consensus, auparavant les cérémonies ont lieu le 1<sup>er</sup> novembre ou le 14 juillet).



## UN PHÉNOMÈNE MASSIF ET SPONTANÉ

Il y a 100 ans, dans presque toutes les communes de France, on érige un monument aux morts qui marque dans la pierre la trace incarnée de l'effroyable cataclysme de cette Première Guerre mondiale. Ainsi commence **la commémoration de la disparition tragique de toute une génération** en permettant de perpétuer le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France. Ce phénomène massif et spontané associe les collectivités, l'État et la population. Ce sont les citoyens qui rendent hommage à leurs compatriotes. Devant le nombre élevé de sollicitations, l'État met en place dès 1915 **un cadre législatif et réglementaire** destiné à canaliser et organiser les initiatives, particulièrement les conditions de financement et de construction. Se mettent alors en place des « comités du monument » en charge de travailler sur ces projets qui seront par la suite soumis par les municipalités aux préfetures. En parallèle, la commission artistique veille à l'équilibre esthétique et architectural du projet. Dans la Creuse, cette commission compte 15 membres dont des artistes de renom tels qu'Armand Guillaumin ou Eugène Alluaud.

**L'importance des moyens disponibles détermine l'aspect du monument.** Dans tous les cas, il s'agit d'un sacrifice financier pour les communes. Trois types de financement se distinguent : **la souscription** publique ou privée qui assure généralement une grande partie du financement ; **la participation communale**, qui prend le plus souvent la forme de subventions accordées aux comités d'érection ou de dépenses inscrites au budget et **la subvention de l'État**, accordée de 1919 à 1925 aux communes, en proportion « de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la Patrie ». Plafonnée à 20%, cette contribution dépend de la dépense investie par la municipalité dans la construction du monument. Un barème est établi pour décider de la somme accordée.



# DE LA RÉALISATION À L'INAUGURATION

• (Coll. part. M. Hervy)



G. Amein - Photo  
ÉVAUX-les-Bains (Creuse)  
Monument aux morts pour la France

• Évaux-les-Bains, emplacement primitif (Coll. part. M. Hervy)



AUBUSSON. Inauguration du Monument aux morts.

Les municipalités peuvent retenir **un artiste, un architecte ou une entreprise locale** qui réalisent alors une œuvre unique. Guéret est une des rares communes qui a lancé un concours pour choisir ses artistes, il est remporté par Messieurs Lagrue et Coutheillas. D'autres communes se sont également tournées vers des sculpteurs de renom comme Marius Saïn à Clugnat ou Auguste Lardillier à Aubusson. Mais il existe aussi un grand nombre **d'entreprises, nationales ou régionales**, spécialisées, qui proposent des œuvres sur catalogue. On retrouve ainsi des sculptures, identiques ou très proches, dans une multitude de communes, souvent issues de fonderies localisées dans l'est du pays. Pour toutes ces professions, ces monuments représentent « **le marché du siècle** ».

Si les édifications se poursuivent tout au long des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, la très grande majorité des monuments sont érigés entre 1918 et 1925 : 35 000 monuments voient le jour représentant environ **15 inaugurations par jour**. Occasion d'un grand rassemblement communal, ce jour constitue « l'acte de naissance » du monument aux morts enfin dévoilé aux yeux de la population. **Les cérémonies sont soigneusement organisées** : il s'agit du moment où s'exprime avec le plus de force l'hommage rendu aux combattants : cortège, messe, bénédiction, minute de silence, énumération des noms suivis de la déclamation « Mort pour la France », vin d'honneur ou banquet en sont des éléments récurrents.

• (Coll. part. M. Hervy)

**ÉVAUX-LES-BAINS. — Inauguration. —**  
Comme nous l'avons annoncé, l'inauguration du monument aux morts de la commune d'Évaux a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre avec le concours d'une grande affluence. Elle fut une bien touchante cérémonie, cette manifestation de la reconnaissance, qui s'est déroulée dans le plus respectueux silence par cette belle matinée de la Toussaint.  
A 7 h. 30 a lieu la remise de la bannière aux mutilés et anciens Combattants, dans la salle de l'hôtel de ville, par les généreuses donatrices et en présence des membres du conseil municipal.  
Au nom de deux sections, M. Pinthon, président des A.C., remercie en termes chaleureux les dames de la ville de ce don magnifique qui, dit-il, « personnifie à la fois la France et ses défenseurs ».  
Le cortège se rend, à huit heures, au service religieux. En tête est la bannière, qui vient d'être remise, encadrée par les drapeaux des sections d'Anzanes et de Chambon-sur-Youize, qui avaient répondu à l'appel des camarades d'Évaux.

Venaient ensuite les mutilés, les Anciens Combattants, le conseil municipal, avec, pour chacun de ces groupes, une superbe couronne de fleurs naturelles, puis la Société de secours mutuels précédée de sa bannière.

Le soleil, qui veut, lui aussi, être de la partie, illumine de ses rayons cette foule recueillie, qui va honorer ses grands morts.  
Au sortir de l'église, le cortège se reforme pour se rendre au cimetière. Deux mille personnes l'accompagnent en une longue théorie, sur laquelle planent la tristesse et la douleur.

Au cimetière, M. le lieutenant-colonel de Bouchaud, président honoraire des A.C., prononce un émouvante allocution qui fit une grande impression.

Il est bientôt dix heures; l'on se rend au monument.

Pendant ce temps, Mlle Mazon, Dugat, Labouesse et Sauthon vendent, au profit des Pupilles de la commune, la photographie du monument, qui est en granit poli du Massif-Central, de forme pyramidale, et surmonté d'un coq gaulois.

Les trois chevrons et l'étoile d'or figurant sur les armoiries de la ville, lesquelles sont gravées sur le haut de la stèle, semblent indiquer que nos ancêtres de l'antique « Évaux » luttèrent eux aussi, pour leur indépendance.

Sur l'estrade prennent place successivement : MM. l'honorable, maire et conseiller général d'Évaux, qui, très souffrant, ne marche qu'avec peine; Le Beau, préfet de la Creuse; Quérou, sous-préfet d'Aubusson; Chagnaud, sénateur; Connevoit et Judot, députés; Dubajadoux, conseiller général de Chambon; les membres du conseil municipal; les maires du canton; Pintout, président de l'Association des Mutilés de la Creuse; les Bureaux des sections de Combattants d'Évaux; Guindole, président de la section de Chambon, et Mercier, président de la section d'Anzanes, ainsi que les Vétérans de 1870.

Les flammes surmontant les candélabres placés de chaque côté du monument, lancent, à travers leurs crépes, une lueur blafarde de toute la force de leurs 400 bougies, flambeaux funèbres qui veilleront désormais, sur ce pieux édifice, où sont inscrits les noms des 120 braves disparus dans la tourmente.

# LES MONUMENTS DE LA GRANDE GUERRE DANS LA CREUSE

**272 monuments commémoratifs** dédiés aux soldats tués lors de la première Guerre Mondiale du département ont été inventoriés : ce sont des hommages publics aux morts de la Grande Guerre. Répartis en **269 monuments aux morts** et **3 plaques commémoratives**, ils traduisent le souhait de chaque municipalité d'entretenir le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour leur pays. Certaines communes possèdent plusieurs monuments, fruits de fusion, de rattachement, d'initiatives de communautés villageoises ou de corporations. L'historien Antoine Prost propose une typologie de référence des monuments commémoratifs de la Grande Guerre. Dans un travail d'interprétation de la signification de la localisation spatiale des monuments, de leur forme, des signes et des écrits qu'ils présentent, l'historien met en évidence quatre grands types de monuments :



• Parsac (Parsac-Rimondeix)



• Bellegarde-en-Marche

- **Le monument civique, laïc et républicain** : le plus répandu, installé dans un lieu symbolique proche de la mairie ou de l'école. Il se définit par la sobriété et la neutralisation maximale des jugements de valeur sur la guerre, et ne comporte aucun signe religieux. Il se caractérise par un certain dépouillement et un langage officiel dans la dédicace.

- **Le monument patriotique-républicain** : il glorifie la Patrie et la Victoire ajoutant dans la dédicace les notions d'honneur, de gloire, d'héroïsme, de patrie et parfois des sentences morales. Le plus souvent, on note la présence de statues de poilus triomphant, de signes allégoriques tels que le coq. Les mots « patrie », « gloire », « héros » ou encore « victoire » apparaissent dans la formule.



• Gouzougnat (Gouzou)



• Charron



• Saint-Merd-la-Breuille



• Lupersat



PATRIE  
HONNEUR  
ET GLOIRE

- **Le monument funéraire-patriotique** : souvent localisé sur une place publique ou au carrefour de deux rues passantes, il arbore le champ sémantique de l'honneur ou de l'héroïsme. Il glorifie le sacrifice des soldats pour la patrie mais évoque également le deuil des vivants. Une accentuation de ces traits peut aboutir à la formule de « monument nationaliste ». L'ennemi y est représenté terrassé : aigle foulé par un poilu ou un coq gaulois, ou bien le poilu victorieux.

- **Le monument funéraire** : souvent édifié dans le cimetière ou près de l'église, il met l'accent sur la mort, la souffrance. Les mentions ne font pas référence à la France ou à la Patrie : « A nos morts », « Aux soldats morts à la guerre ». Il peut tendre vers le pacifisme, mais les cas où apparaissent des mentions ouvertement pacifistes restent très peu fréquents : cinq ou six en France dont le remarquable exemple de Gentioux-Pigerolles.



• Noth

la CREUSE  
le Département



## GENTIOUX-PIGEROLLES : UN MONUMENT PACIFISTE

Inscrit au titre des Monuments Historiques depuis février 1990, ce monument d'inspiration pacifiste, certainement le plus connu de France, fait figurer un écolier creusois avec son tablier et ses sabots, la main gauche tenant sa casquette, le poing droit tendu vers l'inscription « **Maudite soit la guerre** », symbolisant la douleur et la révolte après la perte d'un père au combat. **Le pacifisme** a eu une résonance forte en milieu rural dans la mesure où les mobilisés ruraux ont surtout été incorporés dans l'infanterie, armée la plus touchée. Le monument fut inauguré en 1922 par les élus locaux et la population, mais le préfet refusa d'être représenté, malgré la subvention de 1 562,10 Fr accordée par l'État.



*Lachaux*  
BÉNÉTIER Noël  
COUTISSON Julien  
CHEMIN Henri  
FAYE Auguste  
LEBESSON Eugène  
PATIVALD Clément

*Neullier*  
ROUSSEAU Emile  
*Pallier*  
FERRAND Michel  
OLIVON Léon  
GALAND Jean

**MAUDITE SOIT LA GUERRE**

EMILE  
EGLIZEAUD  
Tailleur de Pierres



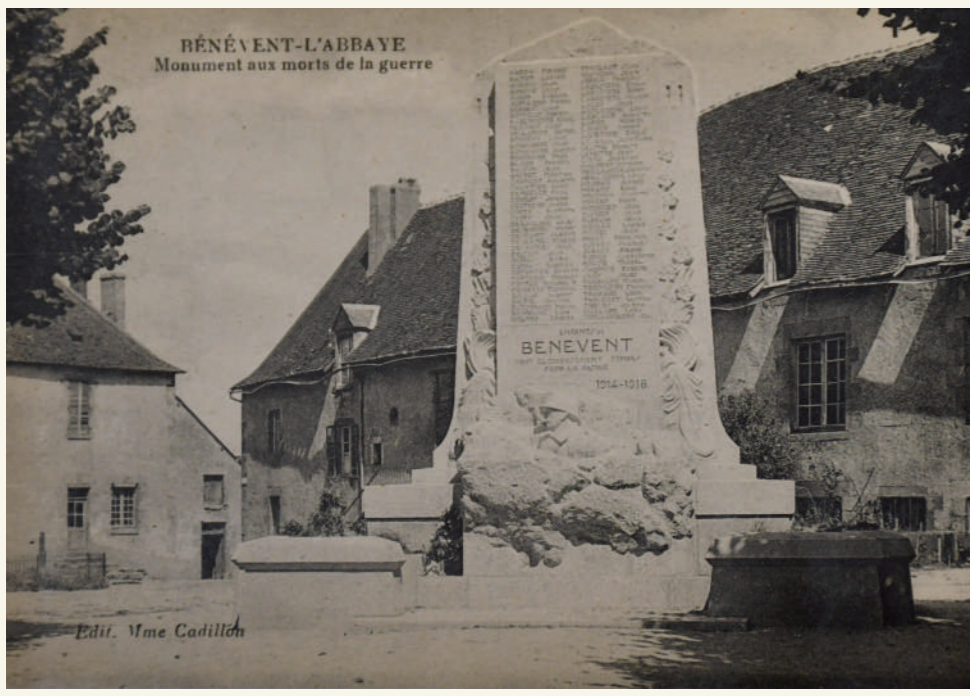
*Les Salles*  
Gentieux  
BENETIER Noël  
COUTISSON Julien  
CHEMIN Henri  
FAYE Auguste  
LEBESSON Eugène  
PATIVALD Clément

*Verrouilles*  
NEAUME Jean  
LE VALNET  
JOURNE  
*Le Mail*  
BOUILLON François  
*Prenechère*  
MAREUX Marais  
*Chez-Gorce*  
BELLONNET Henri  
BELLONNET Philippe  
LONGY Jean  
*Chaumont*  
DUPUY Pierre  
LACHAUD Lucien  
TAVIER François  
*Vezenas*  
MANGIN Alfred  
*La Lézoix*  
GALAND Emile  
GALAND Marcelin  
MALLEBERT Armand  
MALLEBERT Paul  
NEULLIER François  
NEULLIER Joseph  
ROULLIER Philippe  
ROUSSEAU Emile  
*Pallier*  
FERRAND Michel  
OLIVON Léon  
GALAND Jean

**MAUDITE SOIT LA GUERRE**

COMMUNE DE GENTIOUX  
GUERRE 1914-1918

# FORME ET EMPLACEMENT



• Bénévent-l'Abbaye devant l'école des garçons (Coll. part.)



• Saint-Amand-Jartoudeix



• Maison-Feyne

La monumentalité de l'édifice dépend souvent des ressources financières des municipalités : **simplicité dans les communes aux moyens modestes, œuvres d'art imposantes dans les grandes villes.** Dans notre département la forme la plus modeste, également la moins représentée (1% des cas) consiste en une plaque commémorative apposée sur le mur d'un édifice public, souvent la mairie. Pour 27% des municipalités, le choix s'est porté sur **des édifices monumentaux associés à une statuare dédiée.** Entre ces deux extrêmes et dans 72% des communes, on trouve **des stèles, des piliers et des obélisques.** Contribuant à appuyer la symbolique et le texte de l'édifice, le lieu d'implantation était minutieusement déterminé : généralement dans **un endroit propice au recueillement mais pouvant accueillir suffisamment de monde pour les cérémonies d'hommage.** Les services de la préfecture chargés de valider les projets insistaient souvent pour qu'une place d'honneur leur soit réservée : place centrale, place d'église, rue passante...



• Beissat



• La Chapelle-Saint-Martial



• Saint-Pardoux-Morterolles



• Azerables



• La Chapelle-Taillefert

la CREUSE  
e Département

Patrimoine de la Creuse





• La Celle-sous-Gouzon

• Lioux-les-Monges

## DES MATÉRIAUX SEMBLABLES À CEUX DE LA CONSTRUCTION FUNÉRAIRE TRADITIONNELLE

84% des monuments sont édifiés **en granite**, souvent travaillé par des tailleurs de pierre locaux : J. BLOIS, tailleur de pierres à Trois-Fonds (La Celle-sous-Gouzon) ;

Ent. NOURISSEAU du Compeix (Saint-Martin-Château). Le granite pouvait également être importé d'autres régions comme à Ajain où le monument est réalisé en granite fin de Bretagne (Etablissement Gourdon de Paris).

**La Pierre Bleue de Belgique** ou Petit Granit Belge (calcaire compact de couleur bleu-gris) a été recensée dans 10% des cas. Plusieurs monuments ont été réalisés et/ou portent la signature de la société Rombaux-Roland dont les ateliers étaient à Jeumont (Nord) et les carrières à Soignies (Belgique).

**La pierre de Volvic** est utilisée dans 4% des cas. Elle se retrouve principalement dans le nord-est et le sud-est du département, dans des communes proches de la zone d'approvisionnement. Les monuments étaient également réalisés par des entrepreneurs locaux comme en atteste la signature sur le monument de Lioux-les-Monges : TIXIER ENT<sup>eur</sup> A BILLOM P-D-D.



D'autres matériaux ont été recensés, mais de par leur faible utilisation, ils font figure d'exception : **le calcaire** à Peyrat-la-Nonière, **la pierre de Villebois** à Chambon-sur-Voueize, **la pierre de Lunel** à Sannat, **la pierre dure de Saint-Martin** à Chénérailles ou **la pierre artificielle** à La Courtine.



• La Nouaille



• Lioux-les-Monges



• Saint-Martin-Château

la CREUSE le Département

Patrimoine de la Creuse

# ICONOGRAPHIE ET ORNEMENTS

• Anzème



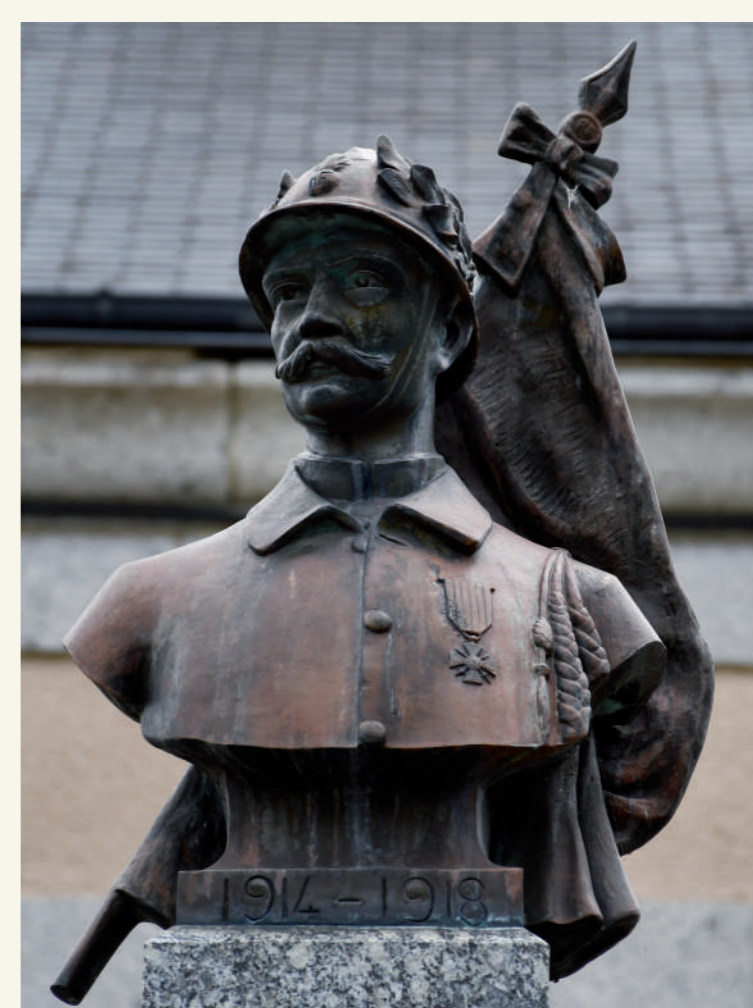
• Boussac



## SUJETS SCULPTÉS

### Le Poilu

Image forte de l'imaginaire collectif, **le poilu est la figure emblématique** de la Première Guerre mondiale. On le retrouve sur 21% des monuments : deux bas-reliefs, trois médaillons, cinq bustes et 46 sculptures en pied ou en situation réaliste.



• Saint-Silvain-Bellegarde

Le poilu en pied est représenté dans différentes postures : combattant, en position d'attente, en action ou dans la position d'un mourant. Les sculpteurs des œuvres creusoises se retrouvent au niveau national : E.P. Benet fournit le « Poilu Victorieux », C.H. Pourquet le Poilu « Résistance », P.H. Graf le Poilu « En Avant », E. Camus le Poilu « Sentinelle » ou C.E. Richefeu avec le Poilu « La Victoire en Chantant ». Quelques communes ont fait appel à des artistes indépendants comme Dun-le-Palestel et son « Soldat sortant pour l'attaque » de L. Walle. Réalisées en granite, pierre silicatée, calcaire ou marbre blanc, ces statues sont ensuite produites par des entreprises de marbreries comme les Marbreries Générales Gourdon ou la maison Rombaux. Les fonderies produisent également des effigies tirées en série à partir de ces modèles. Les plus importantes sont les fonderies Durenne, du Val-d'Osne, de Tusey ou les Etablissement Guichard. Ces poilus en bronze (coulés à la cire perdue), en galvano-bronze (enrobage de bronze sur une base de plâtre) ou en métal (fonte, fonte de fer ton bronze patiné...) pèsent en moyenne entre 400 et 500 kg pour une hauteur comprise entre 1,60 et 2,20 m.



• Bord-Saint-Georges

Patrimoine de la Creuse

la CREUSE  
le Département



• **Soldat combattant :**  
Clugnat, Dun-le-Palestel, Fursac  
(Saint-Pierre-de-Fursac), Genouillac,  
Croze et Moutier-Malcard



• Peyrat-la-Nonière



• Boussac

• Croze

• **Soldat mourant :**  
Boussac, Peyrat-la-Nonière

• **Poilu avec drapeau :**  
Azerables, La Courtine, Châtelus-Malvaleix,  
Bonnat, Charron et Saint-Merd-la-Breuille  
(ancien monument)



• Bonnat



• Sermur

• **Poilu sentinelle ou au repos :**  
Bétête, Bord-Saint-Georges, Boussac-Bourg,  
Lupersat, Saint-Agnant-de-Versillat,  
Tercillat, La Cellette, Domeyrot, Dontreix,  
Gouzon, Lussat, Mautès, Royère-de-Vassivière,  
Saint-Amand-Jartoudeix, Saint-Avit-de-Tardès,  
Saint-Chabrais, Saint-Dizier-Leyrenne, Saint-  
Merd-la-Breuille, Saint-Maurice-la-  
Souterraine, Saint-Pardoux-les-Cardes,  
Sermur, La Villeneuve, Lavaveix-les-Mines  
Magnat-l'Étrange et La Nouaille



la CREUSE  
Département

• Dun-le-Palestel



• Sannat

• **Poilu victorieux :**  
Chéniers, Rougnat, Sannat, Soumans et La Souterraine

• **Poilu sur la tombe d'un camarade :**  
Aubusson

• **Poilu dans les tranchées :**  
Bénévent-l'Abbaye



• Aubusson

• Bénévent-l'Abbaye



# ICONOGRAPHIE ET ORNEMENTS



• Sainte-Feyre



## SUJETS SCULPTÉS

### Représentations féminines

Découvrir **des représentations féminines** sur un monument aux morts peut susciter l'étonnement et éveiller la curiosité. Pourtant on retrouve ce motif sur sept monuments creusois (2,6% des cas) toujours accompagné de symboles qui rappellent le soldat.

- **Allégories féminines** : s'inspirant de la sculpture antique, les trois allégories figurant sur les monuments de Blessac (en bas-relief), de Chénérailles (en haut-relief) et de Sainte-Feyre (en ronde-bosse) incarnent la Patrie, la Victoire, ou la République. Leurs attributs sont souvent communs : le glaive et la couronne de laurier tendue aux soldats morts. Le monument de Sainte-Feyre se distingue par la présence du bonnet phrygien et de deux flambeaux allumés en bronze faisant écho à la flamme installée devant la tombe du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe à Paris, allumée et entretenue depuis le 11 novembre 1923.



• Blessac



• Chénérailles



• Lavaveix-les-Mines



• Guéret

• **Figures féminines réalistes** : elles incarnent la population féminine locale comme à Guéret et à Lavaveix-les-Mines avec une paysanne creusoise. Vêtue de la cape marchoise, la Creusoise de Guéret représente les femmes du pays, du monde rural, même si elle figure sur le monument de la ville préfecture du département. La Creusoise de Lavaveix-les-Mines complète après la Seconde Guerre mondiale le monument érigé initialement en 1924. Cette figure de paysanne âgée peut être qualifiée de « pleureuse ». Elle incarne le deuil et le recueillement des femmes du pays : elle peut être la mère, femme, fiancée, sœur des soldats dont le nom est gravé sur le monument.



• Boussac

• **Soldat et allégorie féminine** : lorsque le soldat est en contact avec une allégorie féminine, la frontière entre le monde des morts et celui des vivants est franchie. Sur le haut-relief de Boussac comme sur le bas-relief de La Souterraine, c'est un soldat mort ou expirant qui est soutenu par une femme, symbole de la Patrie ou de la victoire militaire. Les deux sculpteurs représentent le cadavre des soldats, que les familles n'ont pu récupérer dans leur grande majorité.



• La Souterraine



# ICONOGRAPHIE ET ORNEMENTS



## SUJETS SCULPTÉS

### *Le Coq gaulois*



• Lourdoueix-Saint-Pierre

Symbole des Gaulois, **le coq** évoque la nation et le patriotisme. Il est présent sur 20 monuments creusois (7% des cas), toujours sous forme de sculpture (pierre, bronze, fonte de fer...). Il traduit la pugnacité du combattant, le bec ouvert il fait résonner le chant de la victoire. Il peut aussi avoir une signification religieuse : dans la symbolique chrétienne il est symbole de résurrection. Il est représenté de face ou de profil ; les ailes serrées ou déployées ; chantant ; positionné sur une sphère, un casque ou un drapeau ; ou encore terrassant l'aigle allemand.



• Jouillat



• La Villetelle



• Cressat



• Évaux-les-Bains



• Clugnat

la CREUSE  
le Département

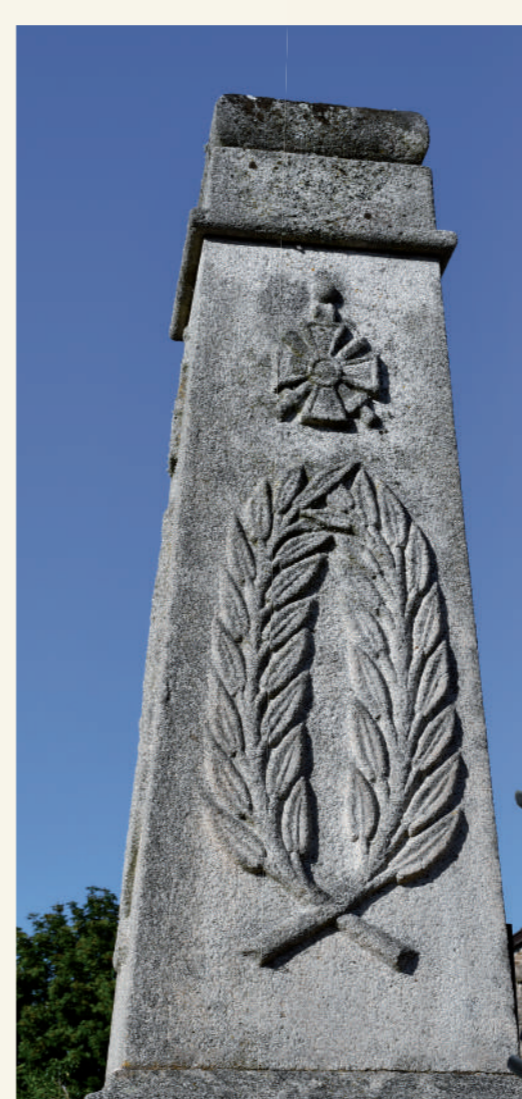
# DES MOTIFS DÉCORATIFS QUI ACCENTUENT LA SYMBOLIQUE



• Magnat-l'Étrange



• Reterre



• Saint-Sulpice-les-Champs



• Bussière-Dunoise



## ORNEMENTATION CIVILE, MILITAIRE ET PATRIOTIQUE



Symboles militaires, funéraires ou patriotiques, les ornements accentuent les émotions et délivrent des messages. On les retrouve sous forme de sculpture, de gravure ou d'élément rapporté.

**Palme, laurier et chêne** sont les symboles les plus représentés. La palme apparaît sur 61% des monuments. Elle évoque l'espérance, la gloire mais aussi la victoire. Attribut du martyr, elle traduit aussi l'immortalité de l'âme et la résurrection des morts. Présent dans 18% des cas, le laurier renvoie à la victoire, la récompense et la gloire éternelle. Comme toutes les plantes qui demeurent vertes en hiver, il symbolise l'immortalité. Le chêne est le symbole universel de la force, de la longévité et de la résistance, on le retrouve sur 16% des monuments. Plus encore que la simple branche, **la couronne végétale** visible dans 14% des cas fait allusion au triomphe militaire, à la victoire et à l'héroïsme.

**Épée, canon ou fusil** : les armes du soldat représentent les vertus intérieures du héros et sont présentes sur 28% des monuments.

Les obus sont dans la majorité des cas utilisés dans la réalisation des entourages (22% des cas) exceptés à Blessac et Boussac où ils sont inclus sur un bas-relief et à Nouziers où un obus est présent au sommet du monument.



• Lépaud



• Saint-Vaury



• Boussac

• Marsac



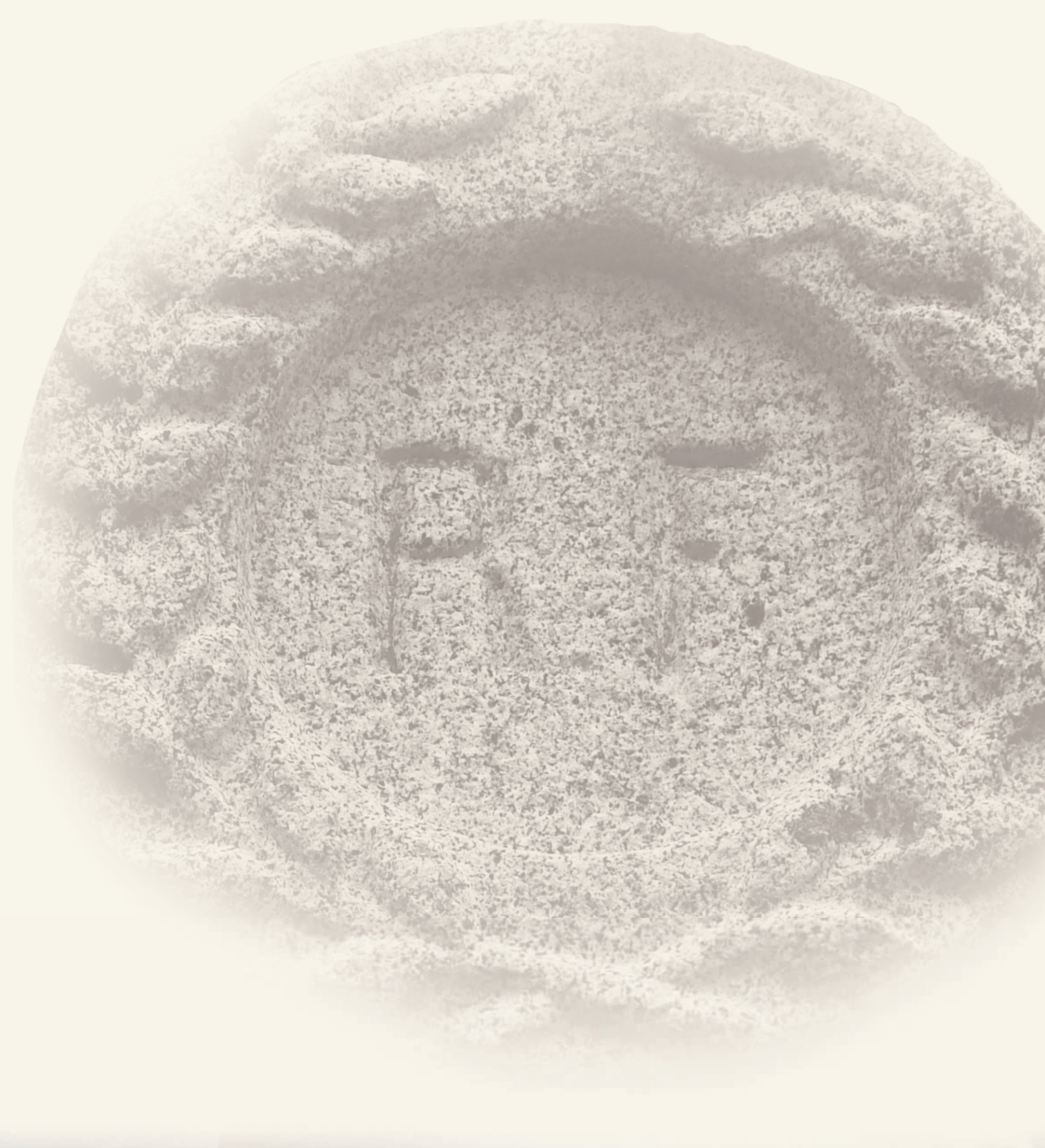


• Chamborand



• Sagnat

**Le casque Adrian** symbolise le soldat mort sur le champ de bataille, il est présent sur 4% des monuments. Après-guerre, devenu historiquement la principale évocation du poilu de la Grande Guerre, ce fut l'unique objet de leur équipement que les combattants furent autorisés à conserver. Représenté dans 7% des cas, **le drapeau** est considéré par les combattants comme le symbole de leur armée et du lien avec leur nation. Il témoigne ici du caractère patriotique de la Grande Guerre. **L'aigle** est l'emblème de l'Empire allemand. On le retrouve vaincu et écrasé, par un poilu ou par un coq, sur six monuments (2% des cas), traduisant la défaite de l'Allemagne. Certains monuments arborent également une ornementation civile comme **les armes de la ville** ou l'inscription **"RF" (République Française)**. Cette dernière affirme la valeur officielle de l'édicule.



• Évaux-les-Bains



• Bosroger



• Boussac-Bourg

la CREUSE  
le Département



## SYMBOLIQUE FUNÉRAIRE ET RELIGIEUSE



• Blessac

7% des monuments creusois arborent des ornements végétales liées à la symbolique funéraire. **Le blé**, très souvent figuré sous forme de gerbe, représente l'image de la jeunesse fauchée par la mort. **La feuille d'acanthe**, référence empruntée à l'Antiquité gréco-romaine, traduit le triomphe sur les difficultés dans le sens où l'épreuve surmontée est transformée en gloire. Elle signale que les épreuves de la vie et de la mort sont victorieusement affrontées. Motif ornemental et décoratif sculpté, **la guirlande** représente un entrecroisement de feuillages, de fleurs ou de fruits. Des roses y sont souvent figurées. Elles renvoient au renouveau et à la résurrection. La représentation **de fleurs** et notamment de pensées est récurrente. Elles incarnent le souvenir d'un être cher, ornant aussi bien les tombes des catholiques que des libres penseurs qui en ont fait leur attribut. Insensible aux saisons, **le lierre** renvoie à la vie qui prend le dessus sur la mort. Son feuillage persistant évoque l'attachement et la vie éternelle.



• Montaigut-le-Blanc



• Chambon-sur-Voueize



• Saint-Domet



• Dun-le-Palestel



• Nouhant



**La couronne mortuaire**, présente dans 17% des cas glorifie le défunt et ses actes passés. Par sa forme circulaire, elle est la promesse d'une vie éternelle. Sculptée dans la pierre ou façonné en bronze, elle peut être tressée de fleurs ou de feuilles comme le laurier et/ou le chêne (gloire), le pavot (sommeil éternel), le lierre (attachement) ou la pensée (souvenir). Présent sur sept monuments, **le pot à feu** aussi appelé torchère ou cassolette, désigne l'urne à flamme d'où jaillit la flamme éternelle du souvenir. **L'urne voilée** ou urne cinéraire, que l'on retrouve sur cinq monuments, symbolise la mort et est souvent drapée d'un voile représentant le deuil. **La colombe**, symbole de paix et d'espérance est uniquement représentée sur le monument de Sainte-Feyre-la-Montagne, une œuvre du sculpteur André Forfert. **Flamme** et **flambeau** constituent des symboles profanes faisant écho au feu perpétuel qui représente la transmission d'une mémoire comme sur la tombe du soldat inconnu. On les retrouve à Sainte-Feyre et à La Souterraine. Œuvres laïques par définition, les monuments aux morts ne portent que très rarement de marque religieuse. Néanmoins, certaines tolérances existaient notamment pour ceux situés près des églises et dans les cimetières. Ainsi cinq édifices creusois présentent **une croix chrétienne** figurée ou dans leur architecture.

• Alleyrat



• Leyrat



• Sainte-Feyre-la-Montagne



• Verneiges



• Noth



• Blessac

LE PAYSAN  
PAR SON TRAVAIL A ENRICHIS LA FRANCE  
PAR SON TRAVAIL IL LA RENOVERA

• Saint-Hilaire-le-Château



## DÉDICACES ET INSCRIPTIONS

Gravées sur le monument ou inscrites sur une plaque rapportée (marbre, fonte, porcelaine...) **les épitaphes ou dédicaces** rappellent à la mémoire le sacrifice des enfants de chaque commune. La dédicace la plus souvent rencontrée « la commune de... à ses enfants morts pour la France ou la Patrie » (ou des variantes) seule ou associée à d'autres formules « patriotiques » ou « morales » apparaît dans 79% des cas. Une formule plus offensive, ou apparaissent des adjectifs comme « glorieux » ou « héroïques » apparaît dans 14% des cas. Les autres formules représentent les 8% restants.

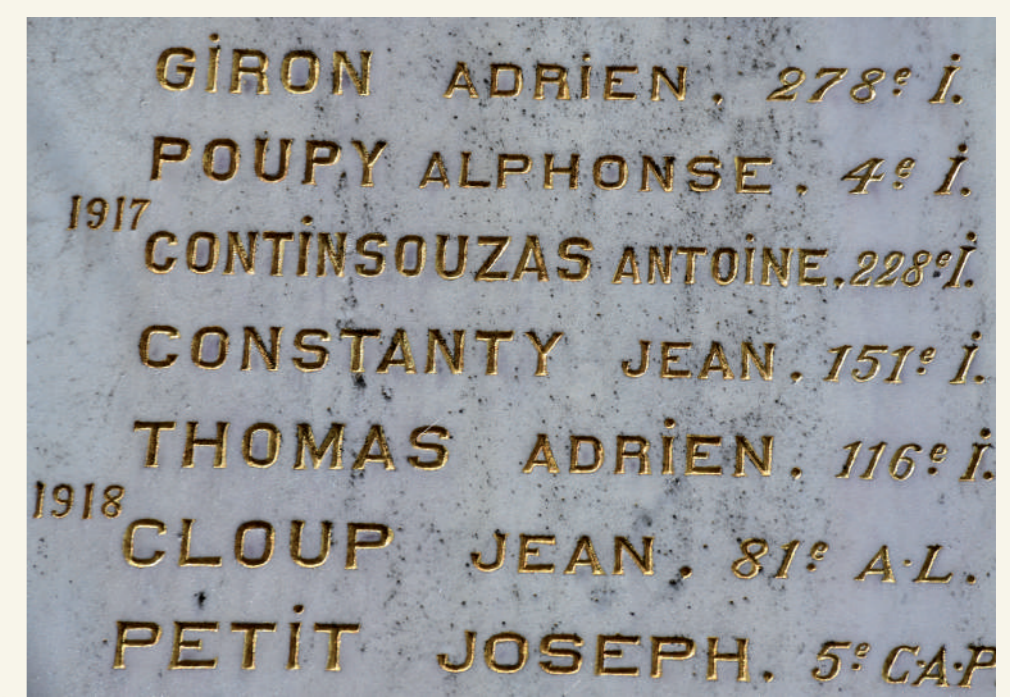
Tous les monuments portent **le nom des soldats** qui ont été reconnus « Morts pour la France » et qui présentent un lien direct avec la commune (soit lieu de naissance ou dernier domicile). Gravées à même la pierre ou inscrites sur des plaques en marbre, granite poli ou fonte, classées alphabétiquement ou par date de décès, précisant les grades, les lieux de bataille ou les villages d'origine, ces listes nous rappellent la terrifiante réalité de cette sombre guerre.



• Banize



• Ars



• Saint-Martial-le-Vieux

• Les Combes (Felletin)



• Lépinas



• Ahun





Chard



## CLÔTURES ET ENTOURAGES

L'emprise de la plupart des monuments aux morts a été clôturée lors de leur édification ou rapidement par la suite. **Ces entourages** (jardinnet, clôture, haie) **permettaient de protéger l'édicule et de délimiter un emplacement précis**, réservé aux officiants des cérémonies du souvenir. Seuls le magistrat municipal, les anciens combattants ou parfois les enfants des écoles, pouvaient prétendre y pénétrer. Malgré la disparition de certains suite à des restaurations, des réaménagements ou des déplacements, encore 81% des monuments en possèdent encore un aujourd'hui. Il peut être composé de plusieurs éléments : 56% des monuments ont encore **leur grille**, 21% **des obus**, 18% **des chaînes**, 4% **des haies végétales**. Certaines grilles ou bornes portent divers motifs de décor : **pommes de pin** (symbole antique d'immortalité), **rubans** (symbole du lien entre les personnes), **croix de guerre**, **flammes** ou **palmes**. Ces entourages étaient généralement réalisés par des entreprises locales, comme en attestent toujours certaines signatures.



Bourgneuf



Saint-Pardoux-Morterolles



Auriat



Roches



Champagnat



Saint-Dizier-la-Tour



Gartempe



• Lioux-les-Monges



• Les Mars



• Chénérailles, cimetière

## SINGULARITÉS CREUSOISES

Comme dans de nombreux domaines, la Creuse fait preuve de singularité. Ainsi les communes de **Lioux-les-Monges** et des **Mars** rassemblent sur leur monument les soldats « Morts pour la France » des communes de **Châtelard** et **Brousse**. À **Chénérailles**, le cimetière héberge une colonne brisée portant l'épithaphe : « Hommage des dames françaises aux glorieux soldats de la Grande Guerre morts pour la patrie 1914-1919 – ils sont notre gloire vénérons leur souvenir et prions pour leurs âmes ». Certaines communautés villageoises ou d'habitants ont également décidé de faire ériger un monument sur leurs fonds propres comme à **Villechiron** (Lourdoueix-Saint-Pierre) ou **Puy-Brevier** (Dun-le-Palestel).

Le monument aux morts de **La Forêt-du-Temple** présente la **spécificité de porter le nom d'une femme**, Emma Bujardet, morte de chagrin en 1917 après avoir perdu trois de ses fils dans les combats. Cette particularité suscita, avant son inauguration le 25 mai 1922, de nombreuses polémiques. En janvier 1922, le président de l'Association des anciens Combattants de la Creuse fit part de « l'émoi suscité par l'inscription du nom d'une femme sur un monument élevé à la mémoire des enfants morts pour la France... ». Il suggéra d'apposer une simple plaque à la mairie. Le maire s'y refusa considérant que cette inscription avait été faite à la suite de la « volonté unanime du peuple de la commune... ».



• Villechiron (Lourdoueix-Saint-Pierre)



• Puy-Brevier (Dun-le-Palestel)

• La Forêt-du-Temple



HOMMAGE  
DE LA COMMUNE  
DE ROYERE  
A SES ENFANTS  
MORTS POUR LA FRANCE  
LA LIBERTE  
LA CIVILISATION

# 100 ans *plus tard...*

Les listes de soldats portées par les monuments commémoratifs de la Grande Guerre rappellent les stigmates de cette tragédie où la peur a rythmé la vie quotidienne des soldats au front et des familles à l'arrière.

100 ans plus tard, les monuments aux morts offrent un intérêt historique, sociologique mais également humain. Symboles majeurs de la France républicaine des années 1920, ils sont les garants de la mémoire collective et du souvenir, vecteurs de valeurs républicaines et civiques essentielles à transmettre aux générations futures. Les pouvoirs publics l'ont bien compris et aujourd'hui de nombreuses communes procèdent à la restauration, l'embellissement ou l'aménagement de ces lieux de mémoire.

Un siècle plus tard, ces monuments jouent toujours un rôle commémoratif. Ils interrogent également sur nos valeurs et nos principes contemporains comme on peut le lire à Royère-de-Vassivière : « Hommage de la commune de Royère à ses enfants Morts pour la France, la liberté, la civilisation ».



• Ladapeyre



• Saint-Dizier-les-Domains



• Vareilles



• Chard

la CREUSE  
Département

Patrimoine de la Creuse

Afin de perpétuer la mémoire de ceux qui sont tombés pour la France, cette exposition témoigne de l'intérêt et de la diversité de ces monuments, cicatrices de pierre et de bronze de nos villes et villages creusois.



la CREUSE  
le Département

Patrimoine de la Creuse

Les monuments aux morts de la Grande Guerre dans la Creuse 24



